Plus de 6 600 espèces exotiques ont été comptabilisées dans les milieux semi-naturels du nord de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne, ce qui en fait l'une des régions du monde les plus « envahies » par des espèces végétales et animales venues d'ailleurs (Zieritz et al 2014; Polaina et al 2020). Cette grande diversité s'explique avant tout par une forte pression d'introduction d'espèces exotiques, en lien avec une densité de population humaine très élevée et la présence d'un important réseau de transport routier, fluvial et aérien. Environ 10% de ces 6 600 espèces sont dotées d'un tempérament envahissant bien affirmé et sont capables de causer d'importants préjudices à la biodiversité, à l'économie et à la santé publique (notion d'espèce exotique envahissante ou EEE).

L'EUROPE OCCIDENTALE, UN HOTSPOT POUR LES ESPÈCES EXOTIQUES!

UN COUP D'ACCELERATEUR AU DEVELOPPEMENT DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) EN BELGIQUE?

PLUS D'ESPÈCES EXOTIQUES EN RAISON DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le taux d'introduction et le taux d'établissement de nouvelles espèces exotiques dans l'environnement ont récemment augmenté en Europe occidentale. Cette accélération s'explique à la fois par une intensification des échanges commerciaux, une perturbation accrue des écosystèmes par les activités humaines ainsi que par... les premiers effets du réchauffement du climat (Essl et al 2020).

Les modèles développés par les scientifiques montrent que le climat océanique qui prévaut actuellement dans notre région va évoluer d'ici une cinquantaine d'années vers un climat à tendance subtropicale caractérisé par des hivers doux et des étés chauds et humides (Beck *et al* 2018 ; IPCC 2021). Ces modifications climatiques vont permettre l'installation de nouvelles

espèces exotiques et conduire à une augmentation du nombre d'EEE présentes dans la région (voir p. ex. Walther *et al* 2009 ou Bellard *et al* 2013). Ces nouvelles conditions vont également favoriser l'expansion et accroître l'abondance d'espèces exotiques déjà installées en Europe, comme illustré au tableau 1. À l'inverse, quelques espèces, inféodées aux températures plus froides, vont voir leur aire de distribution se contracter, à l'instar la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)* ou du chien viverrin (*Nyctereutes procyonoides*)*.

Tableau 1: Exemples d'EEE dont l'aire de distribution et l'abondance devraient s'accroître en Europe à la suite du réchauffement du climat. Les espèces marquées d'un astérisque (*) font partie de la liste du Règlement européen No 1143/2014 (sources : Walther *et al* 2009, Bellard *et al* 2013, Gallardo *et al* 2017, Polaina *et al* 2021).

Nom français	Nom scientifique	Groupe taxonomique	Aire d'origine
Ailante glanduleux*	Ailanthus altissima	Plantes supérieures	Asie
Ambroisie à feuilles d'armoise	Ambrosia artemisiiflora	Plantes supérieures	Amérique du Nord
Laurier-cerise	Prunus laurocerasus	Plantes supérieures	Asie
Robinier faux-acacia	Robinia pseudoacacia	Plantes supérieures	Amérique du Nord
Moule zébrée	Dreissena polymorpha	Mollusques	Asie
Écrevisse de Louisiane*	Procambarus clarkii	Crustacés	Amérique du Nord
Moustique tigre	Aedes albopictus	Insectes	Asie
Tortue de Floride*	Trachemys scripta	Reptiles	Amérique du Nord
Grenouille-taureau*	Lithobates catesbeianus	Amphibiens	Amérique du Nord
Perruche à collier	Psittacula krameri	Oiseaux	Asie
Ragondin*	Myocastor coypus	Mammifères	Amérique du Sud
Rat musqué*	Ondatra zibethicus	Mammifères	Amérique du Nord



L'AMBROISIE EN EMBUSCADE

Originaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie à feuilles d'armoise est fréquemment introduite en Europe occidentale avec les lots de graines destinés à nourrir les oiseaux. En Belgique, ces graines sont rarement à l'origine de développements importants de la plante. Il en va tout autrement dans le bassin du Rhône, où l'ambroisie se comporte comme une mauvaise herbe très difficile à maîtriser. Le pollen de cette plante est fortement allergène et est à l'origine d'un coût économique évalué à plus de 400 millions d'euros par an par l'agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Une situation que l'on pourrait rencontrer prochainement en Belgique avec le réchauffement du climat si aucune mesure n'est prise pour enrayer son développement!

LES EEE PRÉOCCUPANTES POUR L'UNION EUROPÉENNE

Parmi les 66 espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union décrites dans le cadre du Règlement européen 1143/2014, 44 rencontrent aujourd'hui en Belgique des conditions climatiques compatibles avec leur développement. Dans les conditions du climat futur décrites plus haut, ce nombre passera à 57, ce qui représente une augmentation de 20%, selon les prédictions du Secrétariat Scientifique National des EEE. Des espèces comme le faux hygrophile (*Gymnocoronis spilanthoides*)*, le kudzu (*Pueraria lobata*)*, la tortue de Floride (*Trachemys scripta*)*, le martin triste (*Acridotheres tristis*)* ou la mangouste de Java (*Herpestes javanicus*)* qui ne parviennent pas aujourd'hui à se maintenir ou à se reproduire dans l'environnement pourront demain prospérer et devenir envahissantes en Belgique.

Ajoutons à cela qu'une série d'espèces déjà présentes à ce jour en Belgique vont pouvoir coloniser un nombre accru de milieux semi-naturels et atteindre demain des densités beaucoup plus importantes. Ailantes glanduleux*, robiniers faux-acacia, écrevisses de Louisiane*, moustiques tigres, grenouilles taureaux* et autres ragondins* vont augmenter leur succès reproducteur

et davantage prospérer, causant de ce fait beaucoup plus de préjudices environnementaux et socio-économiques.

AGIR SANS TARDER

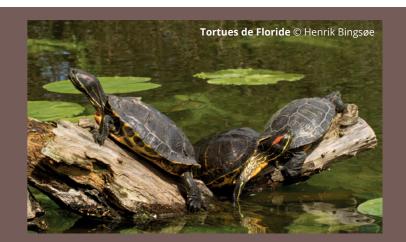
Ce constat alarmant ne peut que nous inciter à agir au plus vite pour détruire ou limiter les populations d'EEE à mesure qu'elles s'installent chez nous. Nombre d'entre elles sont toujours émergentes et peuvent être éradiquées à moindres frais pour autant qu'on les détecte sans tarder et que des actions de destructions soient rapidement mises en place par les autorités régionales au travers de structures spécialement dédiées à cet effet. L'observatoire wallon des ambroisies, instauré il y a 2 ans à l'initiative du SPW Environnement et de Gembloux Agro-Bio Tech, pourrait servir de modèle en la matière et être généralisé à d'autres EEE émergentes. Vite avant que le réchauffement climatique ne fasse bouillir la marmite aux espèces envahissantes!

BIBLIOGRAPHIE

Retrouvez la bibliographie complète de cet article sur notre site web : ardenne-et-gaume.be/carnets-des-espaces-naturels/

DES ŒUFS DE TORTUES QUI N'ÉCLOSENT PAS ENCORE!

La tortue de Floride* a été introduite par les aquariophiles amateurs dans de nombreux étangs à travers toute l'Europe, dans lesquels elle survit facilement durant plusieurs dizaines d'années. Elle ne se reproduit toutefois avec succès qu'au sud de la Loire, là où les températures estivales sont suffisantes pour permettre son développement embryonnaire. Une situation qui est appelée à évoluer avec le changement climatique : on s'attend à ce que cette tortue se reproduise dans toute l'Europe occidentale d'ici 2050 !



4